

ACTU

JAZZ SUR LA DÉFENSE

YVAN LE TERRIBLE

Les 18 et 19 juin, notre “envoyé spécial” a suivi les péripéties du 28^{ème} Concours National de Jazz de la Défense.

Le pianiste Yvan Robilliard, qui se produisait en solo, a triomphé. Pratiquement tous les jurés (19 “personnalités” du petit monde du jazz : critiques, musiciens, producteurs, organisateurs de concerts) l’ont placé nettement en tête des catégories Soliste et Compositeur. Antoine Hervé, producteur de son premier cd, “Mouvance” (Nocturne), membre du jury (très fier bien sûr de son protégé), en était presque gêné... Pourtant, à aucun moment, il n’avait pratiqué le moindre lobbying en direction des autres jurés réunis par David Ambibard et Lydie Sierra du Conseil Général des Hauts de Seine (chevilles ouvrières efficaces du Jazz Festival de la Défense). Une telle unanimité est assez rare. Explication : Robilliard est certes (comme la plupart des candidats ici) un virtuose, mais ses “plus” (comme disent les ados) sont assez rares dans ce type de concours : sensibilité, originalité, “feeling”. Agé de 27 ans, il a suivi des études “classiques” aux CNR de Lyon et de Paris et a été demi-finaliste au concours Martial Solal en 98.